

MANAGER LE FAIT RELIGIEUX ET LA COUTUME AU TRAVAIL

INTRODUCTION

Depuis quelques années, les demandes de salariés liées à des croyances et pratiques religieuses se multiplient. En Nouvelle Calédonie et plus largement en Océanie, la prise en compte de la coutume dans le management est importante. Ce thème est un sujet particulièrement sensible en entreprise et suscite de nombreuses questions de la part des managers, des chefs d'entreprise. Il est également important de respecter le droit des salariés

PUBLIC : Collaborateur des services RH, chefs d'entreprises, cadres et managers, DRH, représentants du personnel, assistances sociales, médecins du travail...

DUREE : 7 heures

OBJECTIFS

Connaitre les droits des employeurs et salariés dans le domaine visé du début à la fin de la relation contractuelle

Sécuriser ses pratiques professionnelles, apporter les réponses adéquates aux situations et concilier intérêt de l'entreprise et droits et liberté d'expression des salariés

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Les évaluations sont orales, individuelles ou collectives et s'effectuent tout au long de la formation grâce aux exercices et aux mises en situation réalisées.

Une évaluation formative écrite est réalisée en fin de parcours.

Une attestation de formation nominative est délivrée à chacun des participants.

PROGRAMME

Sources juridiques

Gestion de la coutume et du fait religieux dans le cadre de la relation contractuelle

Protection des droits des parties

Conciliation intérêt de l'employeur et du salarié

- Les différentes déclarations par organisme/échéance

La gestion de la paie

- Les charges sociales et patronales, les congés, les primes et indemnités...
- La rupture du contrat de travail
- Les documents obligatoires
- Les procédures

Ressources pédagogiques

Formation Action qui vise l'opérationnalité immédiate.

Exposé du cadre juridique, travail en sous-groupe à partir des cas concrets et de la jurisprudence.

Echange à propos de situations vécues.

Un livret pédagogique est transmis à chacun pour une meilleure appropriation.

Accès à l'extranet après la formation : documents mis en ligne, consultables et téléchargeables.

Une équipe pédagogique dédiée pour l'accompagnement tout au long du processus.



Les Formations du Groupe Atout Plus sont réalisées par sa filiale la SARL ATOUT BUSINESS référencée DFPC : N°988/0532/16R. Cet enregistrement ne vaut pas agrément du Gouvernement Calédonien.

Contact : ATOUT PLUS GROUPE – 35 rue Porcheron, Nouméa, Q. Latin
Tel +687.24.38.66 - formation@atoutplus.nc - www.atoutplus.nc